

Verfahrensbeschleunigung – der politische Coup des Jahres



Andreas Stettler
Geschäftsführer SWV,
Directeur ASAE

Anfang Februar dieses Jahres schickte der Bundesrat eine Vorlage in die Vernehmlassung, mit welcher die Verfahren für Wasser- und Windenergieanlagen beschleunigt werden sollen. Im einleitenden Text der Medienmitteilung stand dazu richtigerweise: «Die Verfahren für den Bau grosser Wasser- und Windkraftanlagen dauern heute oft lange». Die Branche kennt diese Situation bestens und hat deshalb die Vorlage wohlwollend aufgenommen, gleichzeitig aber weitere Optimierungen im Rahmen des vermeintlich politisch möglichen eingebracht. Nach Ablauf der Frist im Mai 2022 herrschte dann die während der Auswertung der Vernehmlassungsantworten übliche Funkstille, bis in der Herbstsession des nationalen Parlaments eine noch nie dagewesene Beschleunigung einsetzte. In nur drei Wochen haben sich beide Räte und dazwischen noch die Energiekommission des

Nationalrats in mehreren Sitzungen auf einen Gesetzes- text geeinigt, welcher am 1. Oktober, einen Tag nach Sessionsende, bereits in Kraft trat. Mit diesem Be- schleunigungsvermögen der beiden Räte hatte wohl niemand gerechnet.

Mobilisierung und Beschleunigung kennen wir in der Wasserwirtschaft auch, so unter anderem bei Murgängen oder grossen Schwemmholzfrachten. Da- rüber wird nach einem Ereignisfall in den Medien zwar auch berichtet, doch eher mit Bekanntgabe der Schäden. Zur Verminderung des Schadenpotenzials sind unsere Experten damit intensiv beschäftigt, wie einige Publikationen in dieser letzten Ausgabe des Jahres 2022 bestätigen. Dazu, sowie zu den weiteren inter- essanten Beiträgen, wünsche ich Ihnen, liebe Leserin, lieber Leser, eine spannende Lektüre.

Accélération des procédures – le coup politique de l'année

Au début février de cette année, le Conseil fédéral a mis en consultation un projet visant à accélérer les procédures pour les installations hydroélectriques et éoliennes. Le texte d'introduction du communiqué de presse indiquait à juste titre: «Aujourd'hui, les procédures d'autorisation de construire sont souvent longues pour les installations hydroélectriques ou éoliennes de grande taille». Le secteur connaît très bien cette situation et a donc accueilli le projet avec bien-veillance, tout en apportant de nouvelles optimisations dans le cadre de ce qui était censé être politi- quement possible. Après l'expiration du délai en mai 2022, il y a eu ensuite le silence radio habituel lors de l'évaluation des réponses à la consultation, jusqu'à ce qu'une accélération sans précédent se produise lors de la session d'automne du Parlement national. En seulement trois semaines, les deux chambres ainsi que la commission de l'énergie du Conseil national se

sont mises d'accord en plusieurs sessions sur un texte de loi, qui est entré en vigueur le 1^{er} octobre, un jour après la fin de la session. Personne ne s'attendait à une telle capacité d'accélération de la part des deux Chambres.

Dans le domaine de l'aménagement des eaux, nous connaissons également la mobilisation et l'accélération, entre autres lors de laves torrentielles ou en présence de grandes quantités de bois flottant. Certes, les médias en parlent aussi après un événement, mais plutôt en annonçant les dégâts. Nos experts travaillent d'arrache-pied afin de réduire le potentiel de dommages, comme le confirment certaines publications de ce dernier numéro de l'année 2022. Je vous souhaite, chère lectrice, cher lecteur, une lecture passionnante sur ce sujet et sur les autres artic- les intéressants.